

CONCOURS international d'affiches

> 15
mars
2009

17^e édition

graphisme dans la rue

sur le thème de

la ville

ville de Fontenay-sous-Bois

La manifestation "Graphisme dans la rue" invite depuis 16 ans des graphistes à réaliser des affiches de grand format sur le thème de "la ville", destinées à être collées sur les panneaux d'affichage municipaux de la ville de Fontenay-sous-Bois. Depuis 20 ans, la ville de Fontenay-sous-Bois donne droit de cité à l'affiche d'auteur et place l'artiste au-devant de la commande.

Cette 3^e édition du concours international d'affiches, elle s'adresse à tous les graphistes professionnels. Elle propose de réfléchir sur "la ville" et les questionnements citoyens qui en découlent, portant des valeurs universelles, en utilisant comme support l'affiche.

Il ne s'agit pas d'images qui auraient fait l'objet d'une commande, mais d'un travail d'auteur.

philippe.chat@lagaleru.org / www.lagaleru.org
00 33 01 53 99 23 68

Graphisme dans la rue
Philippe Chat
Fontenay-en-Scènes
166 boulevard Gallieni
94120 Fontenay-sous-Bois

Règlement

Les affiches devront être au format 80 cm x 60 cm à l'horizontale (dit à l'italienne). Elles devront être en tirage numérique ou imprimée, couleur ou noir et blanc sur papier.

Le texte peut être dans la langue du pays du graphiste, (joindre impérativement la traduction du texte en français) avec un commentaire éventuel. Les affiches peuvent être la création d'un artiste ou d'un groupe.

Date de dépôt : à envoyer avant le 15 mars 2009.

Joindre vos coordonnées postales, électroniques et téléphoniques.

Télécharger la fiche d'inscription sur www.lagaleru.org

L'expédition reste à la charge de l'artiste.

Les affiches non retenues seront à la disposition de leurs auteurs, sur place jusqu'à fin juin.

Les affiches sélectionnées resteront la propriété de la ville de Fontenay-sous-Bois. Les organisateurs se réservent le droit d'utiliser tous les renseignements fournis par l'artiste ainsi que le droit de reproduction photographique des affiches pour assurer la promotion de la manifestation et pour tout ouvrage ou catalogue édité à cette occasion et dans ce cadre. L'auteur s'engage donc à céder à Fontenay-en-Scènes (association organisatrice), à titre gratuit mais non exclusif, le droit de reproduction des affiches et les éléments de sa notice biographique sur les supports représentant son œuvre, dans les médias ainsi que sur le réseau internet pendant la durée de l'exploitation.

L'auteur reste libre de reproduire l'affiche dont il est l'auteur sur toute forme de support.

Les organisateurs se réservent le droit d'annuler le concours en cas de force majeure.

Exposition

Une première sélection sera faite en vue d'une exposition qui se tiendra du 30 mai au 30 juin 2009.

L'ensemble des images sélectionnées sera mis en ligne sur le site www.lagaleru.org

Prix

Une deuxième sélection du jury composé de graphistes professionnels attribuera 3 prix ex aequo : les gagnants auront leurs images éditées en sérigraphie au format 160 cm x 120 cm et collées dans toute la ville de Fontenay-sous-Bois.

Les trois lauréats recevront chacun la somme de 1500€ et 20 exemplaires de leur image sérigraphiée.

Vous trouverez la rétrospective de "Graphisme dans la rue" sur le site www.lagaleru.org.

La manifestation "Graphisme dans la rue" est organisée par Fontenay-en-Scènes et reçoit le soutien de la DRAC Ile-de-France.

Fontenay-sous-Bois
une ville à vivre

Fontenay
SCÈNES

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère
Culture
Communication